

## Du microcrédit aux « subprime » pour les pauvres

La tenue du Forum mondial Convergences vers un monde équitable et durable au palais Brongniart, à Paris, du 17 au 19 septembre 2013, offre l'occasion d'examiner l'un des dispositifs-phares mis en œuvre pour répondre aux contradictions du capitalisme : **la microfinance**. L'octroi de prêts et la mise à disposition de produits d'épargne ou d'assurance permettraient aux plus démunis d'entreprendre afin de s'extraire de la pauvreté. A des taux faramineux (30 % par an, voire plus) <sup>(1)</sup>, des individus ou des groupes de personnes sans garantie pourraient se procurer de quoi développer une activité artisanale ou commerciale susceptible de les sortir de l'ornière. Telle chiffonnière de l'Andhra Pradesh, en Inde, a prospéré parce qu'elle avait pu acheter un chariot ; un veuf des faubourgs d'Oulan-Bator, en Mongolie, a multiplié son cheptel par plus de sept en moins de dix ans, et la vente du lait de ses quarante-cinq vaches fait vivre sa famille... Les institutions de microfinance ne sont pas avares en anecdotes édifiantes. Parce qu'il assure, grâce à des actions palliatives, l'acquiescement au monde tel qu'il est, ce système compte un nombre considérable de prosélytes, notamment chez les politiques, les patrons, les philanthropes et au sein des associations de lutte contre la pauvreté. L'entrepreneuriat pour principe, le marché pour base, le capitalisme « équitable et durable » pour but : tel est leur credo, incarné par **M. Muhammad Yunus, fondateur de la Grameen Bank et Prix Nobel de la paix en 2006** <sup>(2)</sup>.

A Oslo, lors de la réception de son prix, le 10 décembre 2006, le « banquier des pauvres » avait élevé le crédit au rang de « droit humain ». Il prophétisait que les prochaines générations pourraient ne plus connaître la misère — si ce n'est en visitant des « musées de la pauvreté » — et comparait les pauvres à des bonsaïs dont la société entravait la croissance. « Dès que les pauvres pourront déchaîner leur énergie et leur créativité, la pauvreté se résorbera très rapidement. Unissons-nous pour donner à chaque être humain cette opportunité. »

**La prophétie ne s'est pas réalisée.** Commissionnée par le ministère du développement international britannique, l'équipe menée par l'économiste Maren Duvendack a passé en revue quelque deux mille six cents publications portant sur l'impact économique et social de la microfinance, notamment pour les femmes : les résultats s'avèrent insignifiants. Au printemps 2013, une autre étude a confirmé que non seulement les pauvres ne raffolaient pas d'emprunts dispendieux, mais que celles et ceux qui les contractaient ne s'en sortaient pas mieux que les autres. En outre, l'éducation, la santé et la capacité des femmes à maîtriser leur existence ne s'améliorent pas.

**On constate en revanche** une baisse de la consommation de « biens tentateurs » (sic) —alcool, tabac, restaurant —, une diminution des dépenses ostentatoires pour les fêtes et un effort redoublé au travail chez les ménages endettés (3). Le microcrédit ne sort pas les pauvres de la pauvreté : il les discipline. Dans les faits, il représente un pis-aller : l'auto-entrepreneuriat à défaut d'un emploi régulier, et le crédit pour compenser des revenus insuffisants. D'après M. John Hatch, fondateur d'une organisation non gouvernementale pionnière dans la microfinance, 90 % des prêts iraient à la consommation et non à l'investissement <sup>(4)</sup>.

Plutôt que de s'enfermer dans une argumentation laborieuse en soutenant que le manque de preuves ne signifie pas une absence d'impact, les casuistes ont reformulé leur dessein. Ainsi, la Banque mondiale, par le biais du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (Consultative Group to Assist the Poor, CGAP), promeut l'« inclusion financière ». De la lutte contre la pauvreté par l'auto-entrepreneuriat à crédit, on passe à la diffusion de produits financiers pour les plus démunis. Dès lors, l'administration de la preuve du « miracle » devient moins difficile.

Dès les années 1970, les avant-gardes mutualistes ou publiques du microcrédit montraient qu'il était possible de prêter aux indigents à des taux d'intérêt inférieurs à ceux des usuriers locaux.

Depuis s'est développé partout dans le monde un secteur d'activités concurrentielles et profitables pour les intermédiaires financiers et les apporteurs de capitaux. Au cours des deux dernières décennies, le nombre de clients a été multiplié par vingt — ils étaient environ deux cents millions en 2011 —, pour des prêts dont les montants cumulés avoisinent 90 milliards de dollars. Parmi le millier d'opérateurs de microfinance dont les comptes sont disponibles dans la base de données spécialisée MIX Market, 43 % ont une rentabilité des capitaux propres supérieure à 10 %, et un quart d'entre-eux dépassent le seuil des 20 % par an.

**Les sources de financement restent largement publiques** : la banque allemande de développement KfW est le premier financeur. Mais les bailleurs de fonds ont favorisé des institutions à but lucratif afin d'attirer des capitaux privés qui prendraient le relais des subventions. Ce qui affaiblit les fondements coopératifs, mutualistes ou associatifs des structures originelles, et encourage une logique de placements à la fois juteux et opportunistes.

Comme le Tartuffe de Molière promettait « de l'amour sans scandale et du plaisir sans peur », **des fonds d'investissement** présentent les produits financiers pour pauvres comme une bonne action sans risque et à bon compte. Pour conjurer toute défaillance, « les fonds doivent savoir si les institutions de microfinance font bien leur métier, ou bien il leur suffit de ne financer que celles qui sont les plus profitables, peu importe la manière », observe le praticien Hugh Sinclair (5). Des bidonvilles aux capitales de la finance, l'allongement de la chaîne d'intermédiation reste ainsi à la charge des emprunteurs. Lesquels ont payé en 2010, pour que des créanciers daignent les aider, des intérêts dont le total dépassait les échéances que réglait la Grèce cette année-là — non sans difficultés.

En matière de microcrédit comme de subprime, l'épiphanie advint en 2007. Fondée en 1990 grâce à des dons publics, l'association mexicaine Compartamos (« Partageons ») avait créé une banque du même nom pour lever des capitaux auprès d'investisseurs « éthiques » — y compris des fonds de pension, que rassurait la garantie de la Banque mondiale — à travers des produits financiers titrisés conçus par la banque Citigroup.

Entre 2000 et 2007, les rendements dépassaient les 50 %, grâce, ou à cause, d'un coût réel du crédit supérieur à 100 % par an pour les six cent mille clients. L'introduction en Bourse de 30 % du capital de la banque permit aux actionnaires d'emporter 450 millions de dollars en plus-values latentes : 150 millions pour les cadres de Compartamos, des banques mexicaines et d'autres investisseurs privés ; 300 millions pour l'association Compartamos, l'association américaine Accion et la Société financière internationale (groupe Banque mondiale). Même les apôtres de la microfinance commerciale parurent secourus par cette transsubstantiation (6).

Le second ébranlement provint des crises à répétition : en Bolivie (2000), au Maroc (2007), en Bosnie-Herzégovine, au Nicaragua et au Pakistan (2008), en Inde (2005 et 2010). Chaque fois, l'expansion tous azimuts de l'activité attire des opérateurs rapaces, ce qui accroît l'endettement des ménages jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus rembourser. Ces crises ressemblent en tout point à celle des subprime en 2008 : le placement par des organismes financiers sans foi ni loi d'emprunts onéreux auprès d'individus forcés de s'endetter pour compenser des revenus structurellement en berne ou incertains. L'analogie n'est pas fortuite : c'est la conséquence nécessaire d'une croyance économique qui voit dans l'extension des activités financières privées, concurrentielles et (auto)régulées la solution et non la cause des inégalités.

Le Monde Diplomatique, Septembre 2013

Paul Lagneau-Ymonet et Philip Mader Sociologues, respectivement à Paris-Dauphine et à l'Institut Max-Planck pour l'étude des sociétés (Cologne).